

Réduction des formalités administratives

RÉDUCTION DU FARDEAU FISCAL

DÉFI	SOLUTION	RÉSULTAT
Réduire les impôts et promouvoir la croissance économique.	Réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers et des corporations.	Les entreprises sont capables d'investir une plus grande part de leurs profits dans la main d'oeuvre, l'innovation et la productivité.



Un des objectifs de l'Initiative cinq en cinq du premier ministre est de faire connaître le Nouveau-Brunswick comme la province ayant le fardeau fiscal le plus léger à l'est de l'Alberta et d'enregistrer la plus forte baisse du taux de chômage au Canada d'ici cinq ans.

Le taux d'impôt des petites entreprises de la province est le plus faible au Canada. Le seuil de revenu pour la petite entreprise passera à 475 000 \$ au 1er juillet 2006 et à 500 000 \$ au 1er juillet 2007. C'est le plus haut seuil d'imposition des petites entreprises au pays.

Le taux général d'impôt des sociétés est passé de 17 % en 1999 à 13 %. À partir du 1er janvier 2007, il sera de 12 % – le troisième taux parmi les plus bas du pays.

L'impôt sur le revenu des grandes sociétés sera réduit chaque année jusqu'à disparaître en 2009.

Les Néo Brunswickois profitent aussi du taux d'impôt provincial sur le revenu des particuliers le plus bas à l'est de l'Ontario.

L'économie du Nouveau-Brunswick croît et se diversifie. Depuis 1999, la croissance économique réelle par habitant de la province est la troisième en importance parmi les provinces.

Les perspectives d'emploi n'ont jamais été aussi élevées au Nouveau-Brunswick. Pour la deuxième année, le taux de chômage est sous la barre des 10 %, le plus bas depuis 30 ans. Selon les prévisions, la croissance de l'emploi devrait se renforcer et améliorer encore le taux de chômage en 2006.

CITATION

« Nous avons comme engagement de réduire le fardeau fiscal des particuliers et des entreprises du Nouveau-Brunswick afin de stimuler l'investissement et l'innovation, de créer des emplois et d'accroître la richesse et la prospérité économiques. »

(Source : discours du budget 2006-2007)



Jeannot Volpé
Ministre des Finances

Le privé et le public collaborent pour réduire les formalités administratives